

**REUNION DES PRESIDENTS DE COMITES
REGIONAUX ROLLER HOCKEY ET LIGUES
7 JANVIER 2012**

**PARIS-
CISP -RAVEL
9 H 30 – 17 H 30**

PRESENTS :

B.DARLET-V.NOURY-B.SEGUY

LIGUE BASSE NORMANDIE : J-P GUTTON

LIGUE AUVERGNE : A.BADOR et S.MENDES

LIGUE BRETAGNE : B.LEPRIZE

LIGUE BOURGOGNE : V. LECUYER

LIGUE ILE DE FRANCE : V.MOUSSEaux et J-P IBORA

LIGUE RHONE ALPES : C. SMITT et J-P PROUYX

ABSENTS EXCUSES : LIGUES : ALSACE, AQUITAINE, FRANCHE COMTE, PAS DE CALAIS, POITOU
AUNIS SAINTONGE, PAYS DE LOIRE, PACA, CHAMPAGNE ARDENNES

ABSENTS NON EXCUSES : LIGUE CENTRE, PICARDIE, LANGUEDOC, PYRENEES, HAUTE
NORMANDIE



PARTENAIRE OFFICIEL

ORDRE DU JOUR

1-Championnat Jeunesse

Retour d'expérience après la mise en place.

Ajustements du projet.

Championnat junior : échange autour du format et de la ligne de conduite générale.

2- Arbitrage

Retours et coordination des D1 et D2 + table de marque.

Gestion du fichier d'arbitres D1 et D2

3- Championnat Pré-national

Partage des informations

Quelle organisation finale, selon quelle modalité ?

Etat sur les championnats régionaux.

4- Contribution des clubs au développement :

Présentation du projet - Discussions –

Proposition d'une boucle de retour pour intégrer les remarques des comités régionaux dans la proposition de règlement finalisée

5- Conventions entre clubs :

Retours d'expérience

Améliorations si nécessaire

6- Détection

Intervention de B. SEGUY

7- Féminines :

Discussion autour du projet féminin.

Quelle implication des ligues, quand on sait que les filles demandent des matchs de proximité. ?

Avec la DTN, comment transférer une partie de l'activité aux ligues (équipes de filles en champ cadet, équipes de ligues, nouvelles compétitions...)

8-Règlement (Non Traité)

Partage des points du document de modifications des règlements pour 2012-2013 pour discussion et mis en place d'une boucle de retour pour intégrer les points de vues des comités régionaux dans les modifications finales.

9- Relations CN - CR :

Quelles améliorations pour une relation plus dynamique ?

Le président souhaite la bienvenue et rappelle l'importance de cette rencontre, lieu d'échanges de participation, de travail dans le but de faire évoluer les expériences de chacun.

1-CHAMPIONNAT JEUNESSE

Mise en place d'une nouvelle formule, 6 zones dont 5 représentées ce jour 1-2-3-5-6.

- JEUNESSES

- **Zone 6 : JP GUTTON**

Réforme lancée sans information préalable et trop tardivement. Les clubs n'avaient pas connaissance non plus. En Bretagne, le championnat régional était déjà organisé quand on a reçu les consignes. Malgré tout, la réforme a suscité de bons retours des clubs, car les clubs ont plus de matchs, ce qui a été bien accueilli.

- **Zone 5 / AUVERGNE : E.BADOR & S. MENDES**

N'a pas trop vue de changements car est rattachée à la région Centre, comme avant. D'ailleurs paiement d'une inscription au championnat régional Centre. Les équipes de la région Centre refusent de participer au championnat national et donc l'équipe d'Orcet (composée d'une entente) sera en national car a envoyé son chèque de 150€ au national avant de s'engager en régional. Malgré tout, pas de concertation avec le responsable de la zone qui s'occupe du championnat du Centre. Zone coupée en 2, une partie Centre, une partie PdL.

- **Zone 3/ RA : C. SMITT & JP. PROUX**

Réforme lancée à contre courant de l'organisation du championnat en ligue Rhône Alpes, où les clubs sont consultés fin juin. La mise en place tardive a généré beaucoup de dysfonctionnements mais Rhône Alpes et PACA sont finalement arrivés à une organisation cohérente avec l'annexe 10. Regret que cette réforme soit mise en place sans information préalable, sans communication et dans l'urgence. Mais le fond est bon. La phase préliminaire est trop courte ce qui raccourcit le championnat pour les non finalistes, il faudrait retarder les finales à fin mai. L'annexe 10 est trop contraignante, il faudrait l'assouplir pour donner plus de latitudes aux régions. Par ailleurs, le responsable de zone n'est pas élu, il faut remédier à ce point pour donner une légitimité à cette personne, qu'elle puisse représenter et décider.

- **Zone 1 /Ile de France : V.MOUSSEAUX**

Les clubs ne voient pas d'intérêt à aller en Picardie pour jouer des équipes IDF et n'adhèrent pas aux plateaux (temps de jeu plus court). De plus, le calendrier junior est sorti trop tard retardant la mise en place du calendrier jeunesse dans les zones. Les clubs y ont trouvé plus de contraintes que d'intérêt. Souhait de revenir à des matchs aller / retour avec des plateaux éventuellement pour classer les 2 premiers de poules.

- **Zone 2 / BOURGOGNE : V. LECUYER**

Pas d'équipes de jeunes en Bourgogne mais y travaille, notamment via les ententes. Par email, le président de Ligue Champagne Ardenne nous indique que le championnat « *était déjà en championnat de zone avec la Franche Comté, l'Alsace, la Lorraine. Formule qui nous convenait très bien* ».

- **Retour du club de TOULOUSE**

Rien n'est organisé au niveau régional pour faire jouer les équipes jeunesse ne disputant pas les phases finales. De fait, le championnat régional s'arrête trop tôt dans la saison.

- **CONCLUSION : améliorations à retenir pour les championnats jeunesse**

- 1- Donner plus de temps aux ligues, en repoussant les dates de demies et finales en mai.
- 2- Les comités régionaux nomment un coordinateur, qui est proposé au national. Ce coordinateur devra statutairement faire parti de la commission jeunesse.
- 3- Modifications de certains points de l'Annexe 10 pour laisser plus de souplesse dans l'organisation des phases de zone. Lever le seuil d'imposition d'équipes par poule dans les zones et demander des poules équilibrées, pour laisser aux responsables de zones une latitude dans l'organisation du championnat de France dans sa zone.
- 4- Les comités régionaux perçoivent les inscriptions en championnat selon les modalités en vigueur dans leur région. Ils doivent faire parvenir au comité Roller Hockey de la fédération, pour chaque équipe engagée en France, un chèque de caution de 150€ qui sera encaissé pour les clubs qualifiés en demi-finale et détruit pour les autres. Les clubs n'ayant pas fourni un chèque de caution de participation à la phase finale ne pourront pas prétendre à participer à ces phases finales.
- 5- Garder le principe de nomination des lieux des demies et finales sans attendre les résultats des phases de zones. Les phases finales à 6 deviennent des événements à part entière.
- 6- Editer les phases finales jeunesse sur le calendrier national et le distribuer en juin dans les régions. Pas de changement de fond fin aout pour mise en place en septembre.

- JUNIORS

- 1- étaler les journées de championnat
- 2- réduire les matchs en première phase et multiplier les matchs en seconde phase : matchs secs en 1^{ère} phase, voir la possibilité d'étendre à 6 les poules de 2^{ème} phase élite
- 3- si possible mettre en place une offre spéciale pour la junior excellence, qui conjuguerait qualités de matchs et déplacements maîtrisés
- 4- gérer le championnat junior dans la commission jeunesse, pour permettre aux responsables de zone d'apporter des retours du terrain
- 5- attention, des dates du championnat junior dépend toute l'articulation des autres championnats. Il faudra que les commissions jeunesse et sportive appellent en amont les dates du junior, en fonction de la N3 et en gardant à l'esprit les contraintes des autres championnats.

2-ARBITRAGE

Retours :

Manque d'informations entre les CRARILH et la Commission d'Arbitrage du Comité
Questionnement autour de l'utilité des CRARILH locales, qui n'existent pas actuellement dans toutes les ligues.
Dérives dans les nominations des arbitres par les clubs pour la N3 et le championnat jeunesse
Peu de D3 dans les clubs, car réquisitionnés pour NI-N2 et Elite

Echanges autour des besoins :

- Former des arbitres D1 et D2 (manque réel dans certaines ligues)
- Responsabiliser les ligues pour les formations, et la nomination
- Accompagner vers la formation des D3 nouveau diplôme pivot du système
- A terme les CRARILH pourront désigner en N3 et juniors quand les matchs ont lieu dans la ligue

3 – PRE NATIONAL

- Cette première saison, du fait du vote de l'AG, il est difficile pour le comité d'agir sans pouvoir percevoir des engagements. Les règlements financiers ne prévoyant pas le financement de la finale, il faut se coordonner avec les régions
- D'où la création d'une commission d'organisation, constituée par :
 - V. MOUSSEAUX, élue du CN
 - JP. PROUX
 - V. LECUYER
 - JP GUTTON
- Nous avons dénombré 15 ligues engageant une pré-nationale dont la Réunion.
CENTRE, IDF, BRETAGNE, PICARDIE, REUNION, AQUITAINE, PDL, PACA, RHONE ALPES, POITOU SAINTONGE, CHAMPAGNE ARDENNES, MIDI PYRENEES, BASSE NORMANDIE, BOURGOGNE, ALSACE LORRAINE
- On se dirigerait vers 2 demi finales (Nord et Sud) et une finale, en prenant le premier de chaque région. Il se peut que d'autres régions auront également un championnat de pré-national, que le comité n'aurait pas référencé. La commission constituée devra donc s'assurer d'avoir les bons retours pour mettre en place la meilleure organisation.
- Inscriptions pour les phases finales : 150€.
- Les 8 finalistes pourront accéder au championnat N3.

4-CONTRIBUTION DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT (CCD)

- Présentation de l'annexe 2 résultat des enquêtes auprès des clubs, en cours d'exploitation et de réflexion autour d'un projet à long terme (10 ans)
- Le comité régional sera le vérificateur de la CCD
- Finalisation des documents pour mise au vote en AG

Retours :

- une question se pose : Il y aura-t-il des ressources pour former (arbitres, encadrants etc)
- « être ambitieux sur les jeunes »

5-CONVENTIONS ENTRE CLUBS

- Retour très positifs, c'est une réelle solution
- Administratif lourd dans les grosses ligues, il faudrait alléger le dossier
- Effets pervers à cadrer (double entente pour un même joueur qui au final joue dans 3 clubs ? celui d'origine, celui de l'entente 1 en poussin, celui de l'entente 2 en benjamin)
- Les responsables de zones doivent être destinataires des listes des équipes engagées sous convention

6- DETECTION

B. SEGUY présente son projet, nécessaire au regard des restrictions budgétaires demandées par la DTN

1- + de rigueur

2- Tableau figé pour 2 voir 3 ans, schéma ancré, lieux fixés à l'avance

3- Gestion par B. SEGUY et E.PERRAUDIN

4- Date butoir d'inscription (ferme sans relance)

5- Participation à la condition d'avoir présenté une équipe de LIGUES MINIMES

6- Pas de quotas par ligue

7- Modification suite aux annonces de restrictions budgétaires

- 2 week-end pour les tours préliminaires, soit 4 zones de détection (11 et 18 novembre en 2012)

- 1 week-end de demi-finales (8/9 décembre 2012)

- 1 weekend de finales (12/13 janvier 2013)

(détails à venir sur le site du comité)

8-FEMININES

Pas de retours d'Eric Perraudin sur ce sujet, qui devait préparer une note. Echange libre, sans véritable point d'action à réaliser cette saison car pas de solutions simples.

Débat sur le Roller Derby - volonté des femmes de s'approprier la discipline.

Le débat s'est d'abord orienté autour de ce que peut nous apprendre le Roller Derby pour développer le Roller Hockey. Le Roller Derby est une discipline que les femmes se sont pleinement appropriées, dans laquelle elles revendiquent le fait d'être « entre elles ». Elles ont créé un véritable mouvement culturel autour de la pratique. Aujourd'hui le Derby est plus un « spectacle » qu'un « sport ». Les filles s'y retrouvent, le Roller Derby est un vrai vecteur de ralliement.

Au contraire, le Roller Hockey est d'abord une pratique masculine, pensée par les hommes pour les hommes. D'ailleurs une partie des filles vient au Roller Hockey pas forcément pour être « entre elles » mais pour être là « pas trop loin des hommes ». En tout cas, la dimension « mixité » du Roller Hockey doit être prise en compte.

Ce qui rend compliqué le développement du Roller Hockey féminin, c'est qu'il y a plusieurs motivations, plusieurs mouvances. Il y a un noyau dur de filles motivées pour jouer « entre elles » dans des championnats réguliers. Une autre mouvance est celle des filles qui acceptent de jouer « entre elles » mais il ne faut pas trop de contraintes, ces filles étant par ailleurs attirées par la pratique « mixte ». Enfin, il y a des filles qui viennent au Roller Hockey surtout pour jouer contre des garçons, la pratique « entre elles » n'a aucun poids dans leur décision et motivation.

Enfin, on constate que la dimension culturelle du Roller Hockey Féminin est inexistante, les valeurs et codes de ce sport sont essentiellement masculins. Aujourd'hui, ce sont majoritairement des hommes qui décident pour les filles dans les clubs. A ce titre, le Roller Derby a une valeur d'exemple.

Autour de ces discussions, quelques remarques :

- Niveau et attentes hétérogènes : Des filles veulent de la compétition et sont prêtes à s'investir dans un championnat de France de qualité. D'autres veulent plus de proximité et ne souhaitent pas pour certaines jouer plus de 5-6 plateaux par saison

- Autoriser la mixité pour tous les championnats seniors permettrait aux filles de jouer avec les garçons, ce qu'une grande partie d'entre elles souhaite. Le niveau de compétition limitera naturellement leur participation aux compétitions.

- On peut permettre aux filles de jouer en équipe filles contre des garçons de leur niveau. Une expérience a été réalisée en IdF autour d'une équipe féminine de ligues engagée dans le championnat pour disputer un championnat cadet. Cette expérience doit être reconduite et généralisée.

9-RELATIONS :CN-CR

Les réunions / rencontres annuelles sont riches en échanges et ça créé une dynamique, qui ne dure pas toute la saison, chacun retournant à ses préoccupations. Il faut donc réfléchir pour les prochaines années à une organisation où les actions nationales et les locales s'entremêlent beaucoup plus. Par ailleurs, les CR souhaitent être destinataires des PV du CN par mail et non en téléchargement sur le site. À l'inverse, le comité est preneur des PV des réunions des CR afin de suivre l'actualité des régions.

Une première idée serait de créer un lieu commun de consultation, pour tous les comptes rendus de réunions nationaux et locaux.

FIN DE LA REUNION A 17 H 30